

Le Figaro - lundi 2 juillet 2018

SOCIÉTÉ

Rénovée, la prison de la Santé se veut idéale

L'établissement parisien, qui n'avait jamais été restauré depuis 1867, rouvrira ses portes à la fin de l'année.

PAULE GONZALÈS

JUSTICE « Je ne reconnais rien, peut-être un peu le quartier bas » : Ange, premier surveillant, a pourtant commencé sa carrière à la Santé il y a trente-quatre ans... Il s'apprête à la finir ici même. « Je fais la réouverture et je pars à la retraite. Ils ne savent pas la chance qu'ils ont, les jeunes collègues qui sont affectés ici », lance-t-il, trousseau de clés en main, malgré la généralisation de la fermeture électrique de toutes les portes de la prison la plus célèbre de France.

Après cinq ans de travaux intensifs, la Santé a des allures de monument national. La facture de ce partenariat public-privé concernant le chantier et 26 années d'exploitation s'élève à 210 millions d'euros. « Depuis sa construction en 1867, aucuns travaux n'avaient été réalisés sur ce complexe de 2,7 hectares, soit quatre terrains de foot », rappelle Christelle Rotach, la directrice de la Santé qui a pris possession des lieux, il y a à peine une semaine, mais qui travaille d'arrache-pied à la future ouverture depuis septembre 2017. Pas moins de 7 000 réserves - aucune rédhibitoire - ont été adressées au constructeur. Lorsqu'elles seront levées, le bâtiment fera l'objet d'une marche à blanc pendant trois mois, pour une ouverture d'ici à la fin de l'année. En attendant, les 330 surveillants qui y seront affectés commencent progressivement à apprivoiser les lieux et les nouvelles procédures.

Dans l'un des grands couloirs qui plonge vers le poste de supervision panoptique desservant le quartier bas, constitué de quatre bâtiments de trois étages chacun, les architectes ont pris soin de mettre sous verre les grands pans de mur en meulière. Cette pierre de Paris rugueuse et siliceuse, simple matériau de construction, est devenue la

signature visuelle de la Santé, gravure après gravure et film après film. Sous le soleil de juin, la cour pavée écrasée par la lourde porte de fer mythique semble soudain plus exigüe que dans sa version en 16 mm. « Ce ne sera pas l'entrée pour les détenus mais la sortie », sourit Christelle Rotach.

Douches collectives supprimées

Si aucune des prisons françaises n'est classée, la prison de la Santé a été restaurée dans les règles de l'art des Bâtiments de France. « C'est beau », murmurent les quelques visiteurs triés sur le volet, oubliant presque qu'il s'agit d'un centre pénitentiaire s'appêtant à accueillir 839 détenus répartis entre le quartier bas panoptique pouvant accueillir 350 personnes et le quartier haut dit auburnien dont les deux vastes bâtiments historiquement conçus pour une vie diurne plus collective pourront accueillir 450 détenus...

Avant qu'ils ne soient sans doute rapidement gagnés par la surpopulation carcérale. Car bien que destinée aux prévenus et délinquants parisiens, la Santé déléstera dès son ouverture les établissements de Fresnes, Villepinte et Nanterre où la surpopulation dépasse les 200 % et où les conditions de vie sont devenues indignes. « Il est difficile de connaître par avance le flux de détenus car le nouveau palais de justice de Paris a été conçu pour assurer une justice plus rapide. Cela pourrait vouloir dire un flux entrant de 200 détenus par mois », complète la directrice.

Par ailleurs, la Chancellerie a acté la création d'un quartier étanche d'au moins 25 places destiné aux détenus pour terrorisme. « Parce que les coursives sont courtes et comptent peu de cellules, il est possible de spécialiser les étages et d'avoir des régimes de détention différenciés », commente sobrement la directrice qui travaille à des parcours de détenus différenciés selon leur statut de prévenus ou de condamnés en début ou fin de peine. Dans la « rue pénitentiaire » qui relie les deux grands établissements, se succèdent bibliothèque, service médical, bureau de préparation à la sortie.

En tout, ce sont 400 cellules qui pourront être équipées d'un double lit. « Avant les travaux, la hauteur sous plafond permettait de mettre trois lits superposés par cellule de 6 mètres carrés. » Pour s'adapter aux normes européennes, les cellules font désormais 9,5 mètres carrés. « Les douches collectives ont été supprimées, il y avait seulement six pommeaux par étage. Il a également fallu rabaisser toutes les fenêtres car la lumière ne pénétrait quasiment pas dans les cellules. Nous avons ouvert des verrières au-dessus

des coursives qui se superposent et ont été initialement conçues pour permettre aux surveillants de rester en contact les uns avec les autres », souligne Christelle Rotach, ouvrant une cellule au mobilier de mélaminé clair et comprenant un espace sanitaire isolé. Une prison presque idéale, désormais vitrine d'une Administration pénitentiaire régulièrement clouée au pilori par le contrôleur des lieux de privation de liberté et les associations en tout genre. Parfois à juste titre.

Le Figaro - lundi 2 juillet 2018